

## LA CHARTE DU LICENCIÉ ASPeN

L'association a pour objectif de permettre la pratique en loisir de différentes disciplines sportives de pleine nature : VTT, Escalade, Course d'orientation, Canoë Kayak.

Un fort esprit de convivialité sera développé autour de ces activités.

### **CHAQUE ADHERENT A L'ASPeN S'ENGAGE A :**

- Respecter les milieux naturels dans lesquels auront lieu les différentes activités.
- Respecter le matériel mis à disposition par l'association.
- Participer à l'entretien normal du matériel du club.
- Respecter les consignes diffusées par les organisateurs des activités.
- Respecter les animateurs des activités, **tous BENEVOLES !**
- S'inscrire en avance aux activités lorsque cela est demandé.



### **LES PARENTS DES JEUNES ADHERENTS S'ENGAGENT A:**

- Acheminer leurs enfants sur les lieux des différentes activités dans le cas où aucun moyen de transport ne serait mis en place.
- Rester avec leurs enfants sur les lieux des différentes activités tant que l'encadrant ne les a pas pris en charge.
- Accompagner leurs enfants pour les sorties qui se dérouleront sur un Week-end complet.
- Respecter les horaires d'arrivée et de départ afin de ne pas bloquer les animateurs des activités à la fin des séances.
- Participer aux tâches normales du club si son enfant est trop jeune pour les réaliser ( nettoyage, entretien, montages de chapiteau etc...)

Les personnes qui encadreront les activités, ne libèreront les jeunes adhérents qu'en présence d'un représentant défini à l'avance.

### **POUR LES ACTIVITES :**

- **VTT:** chaque participant devra venir avec son VTT, son casque, le minimum de matériel de réparation (chambre à air, pompe, patte de dérailleur), une boisson, une collation.
  - **ESCALADE:** en cas de pratique régulière, chaque participant devra venir avec son matériel (baudrier, chaussons, système d'assurage). Pour la pratique occasionnelle, l'association prêtera du matériel selon ses possibilités.
- Le nombre de personne étant limité pour la grimpe en intérieur, l'assiduité aux séances sera souhaitée pour les personnes qui s'y seront inscrites.
- Cette assiduité pourra influencer sur la priorité aux inscriptions futures.
- **COURSE D'ORIENTATION, KAYAK, VOILE:** le matériel sera mis à disposition par l'association.

### **ORGANISATION:**

Suivant les activités, un programme de sorties plus ou moins régulières sera mis en place par les responsables de la section. Un calendrier commun à l'ensemble des sections est accessible sur le site internet du club [www.aspenautun.fr](http://www.aspenautun.fr)

Ce dernier est rempli en fonction des disponibilités de chaque encadrant (ce fonctionnement impose moins de contraintes aux personnes, toutes bénévoles, qui encadrent les sorties).

Pour faciliter et améliorer le travail des encadrants, lorsque une inscription est demandée ( CO, kayak, sorties falaise etc...). les personnes intéressées devront s'inscrire par le moyen proposé par l'organisateur (téléphone, mail ) et en respectant les délais. En cas contraire, leur participation à l'activité pourra être refusée.

**Par mesure de sécurité, les encadrants, responsables des sorties organisées, se réservent le droit de refuser un participant si le niveau de pratique de ce dernier semble incompatible avec les difficultés prévisibles de la sortie.**

Gardez à l'esprit que **tous les encadrants sont BENEVOLES** et sont souvent tenus de respecter des règles d'encadrement afin que les pratiques se déroulent dans les meilleures conditions de sécurité pour tous.

Je m'engage à respecter la charte de l'ASPénien :    Date, Prénom, Nom, Signature ( plusieurs personnes possible)